

Le Sénat Fédéral du Brésil n'a pas encore défini la feuille de route du procès politique contre Dilma Rousseff



Brasilia, 4 juin, (RHC).- La Commission du Sénat Fédéral du Brésil chargée du procès contre la présidente Dilma Rousseff, séparée de ses fonctions et accusée d'une prétendue responsabilité fiscale, n'a toujours pas défini la feuille de route qu'elle suivra.

L'approbation du chronogramme de travail a été ajournée jusqu'à lundi prochain, après que le Parti du Mouvement Démocratique Brésilien ait tenté de réduire à 20 jours, la période pour présenter les plaidoyers finaux du Procureur et de la défense.

Le président de la Commission, Ricardo Lira, a décidé que ce soit le Tribunal Suprême qui prenne la décision finale sur les délais. Il a fait savoir que tant qu'il ne se prononcera pas à ce sujet la feuille de route ne sera pas soumise au vote.

Par ailleurs, l'avocat de Dilma, José Eduardo Cardozo, a annoncé qu'il présentera 4 recours devant le Tribunal Suprême car il considère que le droit à la défense est diminué.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/95721-le-senat-federal-du-bresil-na-pas-encore-defini-la-feuille-de-route-du-proces-politique-contre-dilma-rousseff>



Radio Habana Cuba